

commission ad hoc « Accueil » suit ce dossier avec attention et examinera avec soin toutes les propositions dont elle pourrait avoir connaissance.

Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées Résidence Mandement

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ». Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine. Entre le 5 octobre et le 15 novembre, 55 nouveaux résidents s'y sont également installés.

La Villa Mandement



La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril » et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie et n'ayant pas atteint l'âge AVS.

La Villa est une structure ouverte, réfléchi et pensée pour offrir à ces personnes un lieu de vie adaptée à leurs besoins, sachant que les jeunes résidents n'ont pas les mêmes envies que les personnes plus âgées.

La Villa Mandement et la Résidence Mandement ont prévu de prendre le temps d'échanger et de partager leurs pratiques et compétences, afin de créer une cohésion entre elles.

Au 31 décembre 2019, la Villa Mandement comptait 30 résidents.

La moyenne d'âge des résidents à fin 2019 s'élevait à 57,2 ans.

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.

Directrice : Lijana Krsteva

En 2019, la moyenne d'âge des résidents s'élevait à 87,3 ans. 19 pensionnaires étaient âgés de 90 ans et plus.

Résidence La Plaine

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physique que mentales à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016.

Directrice : Brigitte Mottet

L'année 2019 a été riche en événements avec notamment la fête de la chandeleur, la fête du printemps, la fête de l'été, le jeûne genevois, l'escalade et la fête de Noël pour les résidents et leur famille.

Le restaurant de la Résidence La Plaine a été certifié GRTA (Genève Région -Terre Avenir) ce qui est une garantie de l'approvisionnement et la consommation de produits issus de l'agriculture genevoise. Ce restaurant produit en plus 20 repas pour les enfants de la crèche voisine ainsi que plusieurs repas par jour pour les habitants de l'IEPA.



Comptes de la Fondation

		Comptes 2018	Comptes 2019
<u>Produits</u>	Location immeuble	624'000,00	672'000,00
	SIG éco 21	16'957,00	0,00
	Rétrocession Eldora SA	997,00	0,00
	Autres locations	0,00	154,85
	Facturation à régie Naef (conso Kwh)	0,00	95'344,65
	Total des produits d'exploitation	641'954,00	767'499,50
<u>Charges</u>	Entretien, réparation des équipements	44'965,95	42'003,80
	Frais de bureau, administration	4'987,75	4'943,45
	Assurances	17'020,50	18'287,70
	Honoraires consultant	0,00	7'269,75
	Service industriels de Genève	0,00	152'504,10
	Divers	42'440,45	0,00
	Total des charges d'exploitation	109'414,65	225'008,80
	Résultat d'exploitation	532'539,35	542'490,70
<u>Résultat financ.</u>	Charges financières	35,67	69,84
<u>Amortissement</u>	Amortissement	274'704,34	186'012,41
	Bénéfice de l'exercice	257'799,34	356'408,45

BATIMENTS

Principaux travaux effectués

Château de Dardagny :	Réfection peinture volets et fenêtres : Fr. 87'690,-
Salle polyvalente :	Réfection appartements locataires : Fr. 24'463,-
	Aménagement locaux et toilettes du parascolaire : Fr. 39'028,-
Ecole La Plaine - 2 ^{ème} pavillon :	Evacuation du pavillon : Fr. 14'528,-
Auberge de Dardagny :	Réfection peinture volets : Fr. 7'780,-
	Réfection chauffage : Fr. 5'800,-
Tea-room de Dardagny :	Renforcement portes et fenêtres : Fr. 4'314,-
Immeubles La Planta :	Entretien bâtiment : Fr. 135'065,-
	Entretien appartements : Fr. 50'771,-
Immeubles La Plaine :	Entretien bâtiment : Fr. 67'595,-
	Entretien appartements : Fr. 41'599,-

COMPTE DE REGIE DES IMMEUBLES COMMUNAUX

Immeubles de La Planta à Dardagny (545-553 rte du Mandement) : Construits en 1970. 20 logements à loyers libres (soumis au régime HLM jusqu'au 31.12.92). Régie

immobilière Alain Bordier & Cie. Concierge : Mme Célia Margarida Marques Patricio depuis le 1^{er} octobre 1999.

Compte d'exploitation 2019 :

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	333'840	
	Total recettes		333'840
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	30'639	
	SIG (électricité, eau)	19'357	
	Impôts	14'611	
	Assurances	10'774	
	Frais de gestion régie	26'655	
	Travaux d'entretien - rénovation appart.	50'771	
	Travaux d'entretien – rénovation bâtiment	135'065	
	Contrats d'entretien	2'604	
	Intérêts hypothécaires	25'581	
	Amortissement immeuble et parking	50'000	
	Total dépenses		366'057
	Perte d'exploitation		- 32'217

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices	92'272	82'156	81'840		4'423	
Pertes				15'642		32'217

Gérance : Le taux de commission est fixé à 4.3% (+ TVA) sur l'encaissement des loyers et 5% (+ TVA) sur les travaux.

Emprunt hypothécaire :

	Solde dû (31.12) Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	251'200	2.318

Compte d'exploitation parking La Planta (souterrain)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	55'180	
	Total recettes		55'180
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers	3'050	
	Total dépenses		3'050
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		52'130

Compte d'exploitation parking La Planta (extérieur)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	10'200	
	Total recettes		10'200
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers	893	
	Total dépenses		893
	Bénéfice d'exploitation		9'307

Immeubles de La Plaine 76-86, rte de La Plaine : Construits en 1983. 42 logements subventionnés jusqu'au 31.12.2008. Régie immobilière Cogérim. Concierge: Mme Anabela Teixeira depuis le 1^{er} septembre 2009.

Compte d'exploitation 2019 :

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	722'258	
	Total recettes		722'258
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	67'404	
	SIG (électricité, eau)	34'715	
	Entretien appartements	41'599	
	Entretien bâtiment	67'595	
	Contrat d'entretien	30'153	
	Frais de gestion régie	31'307	
	Intérêts hypothécaires (1.21%)	66'262	
	Amortissement	24'503	
	Total dépenses		363'538
Bénéfice d'exploitation			358'720

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices	175'449	85'856		66'722	95'382	358'720
Pertes			626			

Emprunts hypothécaires :

	Solde dû Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	5'480'000	1.21 %
Emprunt hypothécaire BCGe 2 ^e rang	0	terminé

Le prêt initial de Fr. 1'380'000 sans intérêt accordé par l'Etat de Genève sur 15 ans a été intégralement remboursé à fin 2001.

Compte d'exploitation parking La Plaine (chemin du Rail)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Encaissement loyers	50'670	
	Recettes caisse parking	28'243	
	Total recettes		78'913
<u>Dépenses</u>	Entretien parkings	7'116	
	Contrats entretien parkings	19'443	
	Assurance - honoraires – SIG – impôts	6'462	
	Total dépenses		33'021
Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)			45'892

Gérance : Le taux de commission est de 3.75% sur les loyers encaissés (+TVA). Aucune commission facturée sur les travaux d'entretien.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

Stade de La Plaine Entretien de la pelouse + divers travaux : Fr. 43'420,-
Cours de tennis Entretien clôture / nouvelles serrures + clés : Fr. 10'286,-

Cimetières

	Dardagny				Malval			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
Dépôt urnes	1	2	1	3	-	1	1	-
Nombre d'inhumations	1	6	6	4	-	1	-	1

ROUTES

Principaux travaux d'entretien effectués

Réaménagement parking provisoire ex-CFF Fr. 59'382,-
Rénovation diverses routes cantonales Fr. 29'237,-
Marquages et poses signalisation Fr. 4'496,-

CANALISATIONS

Assainissement des villages de Dardagny et de La Plaine

Le coût total des travaux d'assainissement pour la commune, débutés en 1994 et terminé en 2011, s'est élevé à Fr. 14'498'834,95.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau fonds intercommunal d'assainissement (FIA) s'est constitué visant à assurer le financement des réseaux secondaires (réalisation, extension, transformation, entretien et exploitation) par la prise en charges des dépenses communales. Les communes restent néanmoins propriétaires de leurs réseaux secondaires, qu'elles louent au FIA pour en assurer le fonctionnement.

Les revenus du FIA sont assurés par la taxe de raccordement des eaux usées et eaux pluviales perçues à la délivrance de l'autorisation de construire de tout projet de construction ainsi que par les deux taxes périodiques d'utilisation du réseau secondaire (taxe en fonction de la surface imperméable des voies publiques raccordées au réseau secondaire et taxe auprès des propriétaires d'immeubles en fonction de leur consommation d'eau potable).

Montant versé à la commune par le canton dans le cadre du FIA :

2015 = Fr. 166'124.95
2016 = Fr. 188'594.80
2017 = Fr. 174'074.10
2018 = Fr. 96'473.15
2019 = Fr. 96'303.60

VOIRIE					class. cant. 2019
Statistiques (chiffres en tonnes)	2016	2017	2018	2019	
Ordures ménagères	391	373	392	389	25/45
Encombrants	9	29	31	26	
Total déchets incinérés	400	402	423	415	
<i>par habitant (en kg)</i>	223.1	221.0	225.1	220.8	
Déchets de cuisine	10.5	20.6	18.0	20.0	31/45
Déchets de jardin	90.0	85.9	83.8	83.0	
Branchages	0.0	0.0	0.0	18.0	
Total compost	100.5	106.5	101.8	122.0	
<i>par habitant (en kg)</i>	56.1	56.8	54.2	64.7	
Verre	83	83	87	88	7/45
<i>par habitant (en kg)</i>	46.9	44.5	46.1	46.9	
Papier	70	92	95	91	19/45
<i>par habitant (en kg)</i>	39.3	49.2	50.6	48.6	
Bouteilles en PET	4.4	6.8	7.5	6.7	9/45
<i>par habitant (en kg)</i>	2.5	3.6	4.0	3.6	
Textiles	12.5	13.0	16.7	12.3	10/45
<i>par habitant (en kg)</i>	6.9	7.0	8.9	6.6	
Taux de recyclage (en %)					
Déchets valorisés (compost / verre / papier / pet / fer)	40.9%	44.8%	43.8%	45.5%	34/45
<i>Moyenne cantonale</i>	47.1%	48.7%	49.3%	49.5%	
Coût (en francs)					
Transports déchets	159'512	185'282	184'420	185'245	+0.4 %
Traitement déchets	150'775	147'816	153'662	148'507	-3.4 %
Coût total	310'287	333'098	338'082	333'752	-1.3 %

Recette récupération du tri (en francs)	2016	2017	2018	2019
Verre	5'290	4'523	4'649	4'666
Papier	3'290	4'334	945	638
Fer léger / pet	2'850	1'302	1'707	1'470
Recette totale	11'430	10'159	7'301	6'774

L'entreprise Transvoirie SA est chargée de la collecte des containers enterrés ainsi que de l'enlèvement, six fois par année, des objets ménagers encombrants.

Quant à l'entreprise Serbeco SA, elle a pour mandat de vider les containers des déchets de jardins ainsi que les deux grandes bennes à cartons des déchetteries.

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Frédéric Hiller a succédé à Antonio Guidi au poste de commandant de la compagnie le 1^{er} janvier 2014. Au 31 décembre 2018, la compagnie de sapeurs-pompiers n° 101 comprend 48 hommes (y compris les officiers). A cette même date, Frédéric Hiller prendra une retraite bien méritée et Vincent Heiniger le succèdera au 1^{er} janvier 2019.



Cap Heiniger Vincent (gauche) successeur du Cap Frédéric Hiller, entourés de MM. Alain Hutin, maire de Russin et Pierre Duchêne, maire de Dardagny

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2019

Recrutement :	Asp. Yannis PIERAGGI
Décès :	Sap. Fabrice DECORVET
Nominations :	Sap. Sébastien DELESDERRIER (caporal)
	Sap. Vincent Monnier (caporal)
	Cpl. Raphaël Dussuet (sergent-major)

Au 31 décembre, la compagnie 101 Dardagny-Russin compte 48 membres, soit :

3	officiers
2	sous-officiers supérieurs
6	sous-officiers
4	appointés
32	sapeurs-pompiers
1	aspirant

Interventions importantes de la compagnie :

12 janvier	Route Donzelle 36	Incendie-nature
30 janvier	Chemin Rail 4	Inondation-bâtiment-appartement
01 février	Mandement 404	Déblaiement-voie publique-branches
07 février	Mandement 480	Incendie-nature-détritus
25 mars	Route Allondon 150	Incendie-nature-forêt
04 avril	Route Malval	Déblaiement-voie publique-arbre
06 avril	Route La Plaine 111	Inondation-bâtiment-cave
01 mai	Chemin Rail 4	Inondation-bâtiment-appartement
11 juin	Route Usine-de-Verbois	Prévention-voie publique-arbre
15 juin	Route Malval & Route Mandement 350	Intempérie sur tout le canton – auto- engagement de la CP pour 2 arbres
25 juillet	Route Mandement	Déblaiement-voie publique-branches
13 décembre	Route Mandement 301	Prévention-bâtiment-matériaux
15 décembre	Route Bailleys 44	Prévention-voie publique-arbre
22 décembre	Chemin Bertholier 6	Déblaiement-nature-arbre

Missions diverses :

24 mars	Sécurité Mémère Hiver (Russin)
29 juin	Sécurité cortège des Promotions
01 août	Sécurité feu, préparation et tri du feu d'artifice
11 décembre	Sécurité cortège de l'Escalade

Comptes 2019 du groupement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin

<u>Comptes du groupement</u>	<u>Comptes 18</u>	<u>Budget 19</u>	<u>Comptes 19</u>
Visites médicales	300.00	1'050.00	655.80
FGSP, FSSP	2'137.15	2'619.00	1'356.70
Acquisition véhicules, matériel, équipements	12'101.10	20'591.00	27'701.25
Achat fournitures diverses	1'938.60	2'500.00	3'500.30
Entretien matériel et mobilier	5'276.90	4'000.00	3'170.05
Cours et formation	9'879.15	10'553.00	5'011.00
Indemnités sapeurs-pompiers	28'250.00	28'600.00	25'350.00
Assurances indépendants	349.85	150.00	318.95
Assurances et impôts véhicules	3'311.05	3'477.00	1'389.85
Frais administratifs	2'036.40	500.00	140.00
SIS abonnements / concessions radios	14'785.10	8'000.00	10'456.20
Frais divers	5'786.20	8'550.00	7'031.25
	Charges totales	90'590,00	86'081,35

Répartition des charges 2019 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,3%) :	Fr. 19'196,00
Dardagny (77,7%) :	<u>Fr. 66'885,35</u>
Total charges du groupement :	<u>Fr. 86'081,35</u>

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2019 au SIS s'élève à Fr. 96'344,- (2018 : Fr. 88'166,-
2017 : Fr. 72'696,- / 2016 : Fr. 69'156,-)

Interventions du SIS dans notre commune : Le SIS est intervenu à 38 reprises dans
notre commune, soit

- 10 x alarmes automatiques
- 2 x ascenseurs
- 4 x déblaiements
- 1 x incendie
- 1 x inondation
- 1 x matières dangereuses
- 4 x sauvetages
- 1 x technique
- 14 x ambulances

Jeunes sapeurs-pompiers du Mandement

La formation des jeunes sapeurs-pompiers s'adresse aux filles et
garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour
mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des
sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la
prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le lieutenant Frédéric Gaillard
pour son initiative en la matière ainsi que les résultats obtenus.

Un montant de Fr 7'500.- de soutien a été versé par la commune
en 2019.



PROTECTION CIVILE

La protection civile de Meyrin-Mandement assure la formation des astreints, l'entretien
du matériel, des constructions et des abris pour intervenir 24 heures sur 24, dans les
domaines de l'appui, l'assistance, la logistique, la protection des biens culturels et
l'aide à la conduite.

Elle comprend les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny et est sous le
commandement de M. Didier Brodard.

Coût de ce regroupement pour Dardagny en 2019 : Fr. 15'691,-

POLICE

Poste de police : Nous entretenons d'excellents contacts avec l'état-major du poste de
police de Blandonnet. Au cours d'entretiens réguliers, nous abordons tous les
problèmes qui touchent notre commune et cherchons ensemble les meilleures
solutions pour les régler.

Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière
dans l'organigramme de la police cantonale et les ilotiers sont désormais cantonnés à
Versoix. L'adjudant Cédric Segapelli, rattaché au poste de Versoix et de Blandonnet,
est le responsable pour la police de proximité du Mandement.

Patrouilles de sécurité : La société Python Sécurité SA patrouille dans notre commune trois fois par semaine, entre 22h00 et 4h00 du matin. A chaque passage, un rapport d'inspection est envoyé en mairie. Coût pour 2019 : Fr. 8'229,-.

Contrôle parkings en zone bleue : Depuis le mois d'octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les véhicules mal stationnés sur les communes de Russin et Dardagny.

Garde-champêtre : M. Pierre Vuissoz, en place depuis 2012, et M. Eddy Jotterand, depuis le 12 septembre 2018, assument la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement. Coût pour notre commune en 2019 : Fr. 4'089,30.

Médailles de chiens : Depuis 2012, la commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10,- par médaille de chien vendue. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2019, la mairie a vendu 101 marques de contrôle pour chien (114 en 2018).

POSTE

L'office de poste de La Plaine a définitivement fermé ses portes le 31 mai 2016. Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

PAROISSES

A dater du 1^{er} janvier 2018, les paroisses de Dardagny-La Plaine et de Satigny ont fusionné sous le nom de paroisse catholique du Mandement. L'abbé Gérard Barone, MM. Olivier Jolissaint et Pierre Descloux restent en fonction.

ARMEE

Rien de particulier à signaler.

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le RER effectue actuellement 34 courses par jour ouvrable entre Genève et La Plaine et 8 courses entre Genève et Bellegarde. Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

TPG : Les TPG assurent pour la ligne « X », par l'intermédiaire de l'entreprise Globe Limousine, 16 courses journalières aller-retour La Plaine-Chancy, 2 courses La Plaine-Russin, 6 courses La Plaine-Dardagny et 2 courses La Plaine-Russin-Dardagny durant les périodes scolaires.

Depuis décembre 2016, le service à la demande Proxibus et Télébus a été abandonné au profit d'une nouvelle ligne régulière desservant les hameaux des communes de Russin et Dardagny. Cette ligne « P » comporte 25 aller-retour journalier entre La Plaine et Russin pendant la semaine et 18 aller-retour pendant le week-end.

A partir du 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine – Avully – Chancy) remplaceront la ligne « X » actuelle tandis que la ligne 74 succèdera à la ligne « P » (hameaux).

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût en 2019 : Fr. 3'785,-.

Cartes journalières CFF : Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr. 45,- pour les habitants de la commune et de Fr. 50,- pour les habitants hors commune. Coût d'achat pour deux cartes journalière par jour pendant 365 jours : Fr. 28'000,-. Encaissement des ventes de billets au 31 décembre 2019 : Fr. 22'135,- (2018 : Fr. 21'030,-)

Nombre de cartes journalières CFF vendues par mois

Année 2019	cartes en vente	cartes vendues	ratio
janvier	62	29	46.8%
février	56	45	80.4%
mars	62	51	82.3%
avril	60	47	78.3%
mai	62	46	74.2%
juin	60	41	68.3%
juillet	62	51	82.3%
août	62	36	58.1%
septembre	60	31	51.7%
octobre	62	26	41.9%
novembre	60	29	48.3%
décembre	62	49	79.0%
TOTAL	730	481	65.9%

DIVERS

Plan d'aménagement du village de La Plaine (Plan du Rhône)

Suite à la démolition des citernes Carbura et Soprol Oil SA, situées sur des terrains en zone industrielle et artisanale, et considérant également qu'il y a une parcelle de 46'935 m² libre de toute construction dans cette même zone, le Département du Territoire (DT, anciennement DAEL) a estimé qu'il fallait revoir le plan d'affectation de ce secteur, sachant qu'il touchait la zone 4A (immeubles d'habitation).

Dans ce sens, un projet de plan directeur, préparé par le DT, a établi une synthèse des réflexions et décrit les principales mesures envisagées pour l'avenir de ce secteur, dont son classement en 3 zones distinctes (immeubles d'habitation - zone industrielle / artisanale - zone verte).

Sur la base de ce document et considérant que l'étude devait concerner un territoire plus étendu, le DT, ainsi que le Département des Constructions et Technologies de l'Information (DCTI, anciennement DIAE), ont pris, en accord avec la commune, la décision de confier à un bureau d'architectes-urbanistes la suite de l'étude.

L'étude a démarré en mars 2003 et un groupe de concertation, qui comprend des personnes provenant de différents milieux (représentants de l'exécutif et du Conseil municipal, habitants de La Plaine, commerçants, industriels, enseignants, membres d'associations de la protection de la nature, propriétaires de biens fonciers, représentants de divers services de l'Etat, etc.), a été constitué.

Un Plan Directeur de Quartier (PDQ) a été présenté à la commune fin août 2004. Ce PDQ a toutefois reçu un préavis défavorable de la mairie par crainte notamment d'une perte de maîtrise du site de développement sur sa propre parcelle, pour son utopie sur certains projets et pour le coût excessif de son aménagement global.

En novembre 2005, un projet de loi adopté par le Conseil d'Etat a été déposé au Grand Conseil dans lequel ressort cinq composants principaux :

- Le déplacement de la route de Challex vers la voie du chemin de fer.
- La création d'un périmètre destiné à la renaturation (37'720 m²) et au délaçement (16'270 m²) situé à l'est du village du côté de la frontière avec la France.
- La création d'un périmètre à urbaniser (30'210 m²) en zone 4A qui sera divisé en deux périmètres d'aménagement. Celui situé le plus à l'ouest du village sera destiné prioritairement à la construction de logements (80 au maximum), d'un EMS et d'une résidence pour personnes âgées (IEPA). Le second périmètre permettrait la construction d'équipements communaux.
- Périmètre de la gare, place et création d'un P+R.
- Diverses mesures visant à favoriser les liaisons entre le nouveau quartier et le village existant pour des cheminements et l'aménagement d'un espace public à l'intersection entre la route de Challex et la route de La Plaine.

Fin 2006, ce projet commence à prendre une forme définitive et une séance publique conviant tous les habitants de la commune a été agendée pour le mardi 3 avril 2007 à la salle polyvalente.

La consultation publique a eu lieu du 2 avril au 4 mai 2007 et aucune objection majeure n'a été émise. En date du 17 octobre 2007, le Conseil municipal préavise favorablement le projet de modification des limites de zones (création d'une zone de développement 4A, d'une zone de verdure et d'une zone de bois et forêts) et adopte par délibération le Plan Directeur de Quartier en y rajoutant deux remarques (possibilité de créer une zone 30 sur la nouvelle route et prévoir la possibilité de rejoindre un éventuel futur P+R enterré à la gare CFF sans devoir passer par le centre du village de La Plaine).

Le 9 janvier 2008, le Conseil d'Etat approuve à son tour ce plan par un arrêté.

Courant 2009, le département de l'aménagement a établi un Plan Localisé de Quartier (PLQ) qui circule dans les différents services de l'Etat pour l'enquête technique. Ce PLQ, après d'éventuelles modifications, devra être adopté par le Conseil municipal et le Conseil d'Etat.

Concernant le terrain destiné à la construction de l'EMS, la fondation PREVHOR, qui devait investir dans ce projet, s'est finalement retirée et une fédération genevoise des métiers du bâtiment a pris le relai et participera dans ce projet.

Pendant l'année 2011, ce plan a été présenté au Conseil municipal qui a émis un préavis favorable pour autant que la surface du plancher constructible n'augmente pas de 10% comme la loi pourrait le permettre, que soit créé un espace parking vers l'emplacement dévolu à la zone plage, de prévoir la possibilité de rejoindre le P&R de la gare directement depuis la route de Challex et que l'aménagement du parking du futur EMS n'hypothèque pas l'espace convivial prévu sur la parcelle communale n° 614.

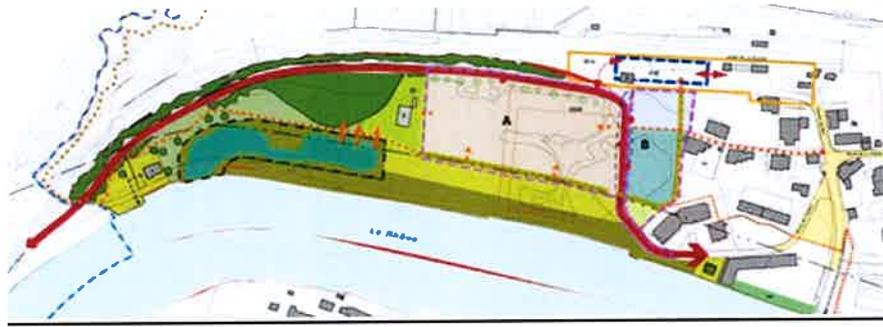
Ce PLQ a été adopté par le Conseil d'Etat le 31 octobre 2012.

En septembre 2013, la Société Privée de Gérance reçoit le feu vert du département pour la construction de six immeubles de logements avec garage souterrain.

Courant 2014, l'Etat informe les participants au projet qu'elle n'a pas les moyens financiers nécessaires au budget pour la réalisation de la seconde partie de la route de Challex. Tout le projet de la zone de renaturation est bloqué.

Les travaux de construction des immeubles et de l'EMS ont débuté en 2015. La première moitié du tracé de la nouvelle route de Challex est assurée jusqu'à la fin de la zone des habitations par les constructeurs des bâtiments d'habitations, de l'EMS et la commune. L'Etat annonce avoir trouvé le financement nécessaire pour la seconde partie de la route.

Le bouquet de chantier des nouveaux immeubles a eu lieu en juin 2016. 84 nouveaux logements, 23 appartements IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées), un EMS, une crèche et une grande zone de détente ont été terminés en 2017.



Le mardi 22 mai 2018 a eu lieu l'inauguration des plages de La Plaine en présence des autorités. Cette zone de loisirs est composée d'un étang, destiné à la préservation de la faune locale, et d'une partie baignade avec un bassin d'une centaine de mètres et pouvant atteindre une profondeur de 3,5 mètres. Des plateformes, toilettes et douches ont été installés pour le confort des baigneurs. L'eau de cette plage provient de la nappe phréatique de l'Allondon.



Plan directeur communal et plan de site

Fin 2005, les bureaux Favre & Guth Architectes Associés SA et Gilbert Henchoz Architectes Paysagistes Conseils SA sont mandatés par la commune afin d'élaborer une mise à jour de notre plan directeur communal pour un montant estimé à Fr. 140'000,-.

Automne 2006, la mairie convie une vingtaine de propriétaires concernés par cette révision afin de leur faire part des intentions de la commune.

Le 22 mai 2007, un premier dossier pour examen est envoyé à la direction du patrimoine et des sites contenant plans et vues panoramiques des différents secteurs du village où un potentiel d'augmentation du bâti a été identifié.

Fin 2008, le Département de l'Aménagement averti la commune que des mandataires laissent transparaître quelques lacunes en vue de l'aboutissement final de ce plan et que ce dernier ne correspond pas aux attentes du département.

Un nouveau bureau a été mandaté en 2009 (Urbaplan) afin de mettre au point la synthèse finale. Une commission a été créée et plusieurs séances ont été agendées depuis septembre 2009 avec ce bureau.

Courant 2010, la synthèse finale a été déposée par Urbaplan dans tous les départements concernés de l'Etat pour approbation.

En date du 29 septembre 2011 a eu lieu au foyer de la salle polyvalente la présentation du plan directeur communal au public en présence d'Urbaplan et du DCTI (département des constructions).

La finalisation de la synthèse incluant les différentes demandes des services de l'Etat a eu lieu en 2012. En date du 17 septembre 2012, la commune a pris une résolution adoptant le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons, qui a été validé par le Conseil d'Etat le 30 janvier 2013.

Depuis lors ont eu lieu plusieurs séances concernant le projet de révision du plan de site du village de Dardagny avec la société Urbaplan, l'office du patrimoine et des sites, et l'office de l'urbanisme. L'exécutif et trois conseillers municipaux participent à ces séances.

En 2018, après plusieurs relances et une 3^{ème} enquête technique, il a été convenu d'organiser une séance publique pour la présentation du plan de site avant le lancement de l'enquête publique. Toutefois, quelques services de l'Etat ont encore désiré des compléments d'informations et une 4^{ème} enquête technique a donc été effectuée.

L'enquête publique s'est tenue entre le 31 octobre et le 30 novembre 2019. Une séance publique a eu lieu le 18 novembre 2019. La délibération concernant ce plan de site est prévue en 2020.

Hangar communautaire de Dardagny

La construction d'un hangar communautaire par la Coopérative du Hangar Agricole de Dardagny (CHAD), qui regroupe une dizaine de viticulteurs et agriculteurs de la commune, a débuté au mois de septembre 2011. Celui-ci est situé sur la route de La Donzelle et a été achevé en mai 2012.

Le Conseil municipal a approuvé l'investissement pour la pose d'une surface de 1'250 m² de panneaux photovoltaïques qui permettront une production d'environ 200'000 kWh par année. Cette énergie est revendue aux SIG avec un prix d'achat fixé pour 20 ans.

Cette année sont apparus les premiers défauts de construction et certaines cellules ont des fuites lors de gros orages. D'après les premières constatations, le problème serait lié à la sous-couverture du toit. Dossier à suivre.

Production annuelle

2012	89'204 kWh	Fr. 24'987,- (à partir du mois de mai)
2013	209'863 kWh	Fr. 58'762,-
2014	218'755 kWh	Fr. 61'257,-
2015	226'085 kWh	Fr. 63'304,-
2016	215'540 kWh	Fr. 60'531,-
2017	221'386 kWh	Fr. 61'988,-
2018	207'067 kWh	Fr. 68'134,-*
2019	230'357 kWh	Fr. 87'766,-

* Jusqu'au mois de juin 2018, le kWh était racheté par les SIG au prix de 0,28 cts. A partir du mois de juillet, c'est l'entreprise Pronovo qui le rachète au prix de Fr. 0,38 cts le kWh.

Production mensuelle des trois dernières années (chiffres en kWh)

kWh	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
2016	6'517	8'255	19'029	20'508	26'358	26'936	31'134	29'206	22'513	12'996	7'532	4'556	215'540
2017	4'982	11'256	20'353	28'269	28'573	29'567	26'579	23'632	18'117	17'538	7'900	4'620	221'386
2018	4'763	8'549	14'469	24'671	24'732	29'317	28'602	24'605	21'614	16'049	4'889	4'807	207'067
2019	7'782	14'317	21'051	24'749	27'197	29'859	31'906	27'178	21'742	12'328	6'847	5'396	230'357

Comparaison de la production mensuelle des trois dernières années (en kWh)

